ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DE LA FAUNE, DES FORÊTS
ET DE LA NATURE

ASTAG
Schweizerischer Nutzfahrzeugverband
Association suisse des transports routiers
Associazione svizzera dei trasportatori stradali

Cours transport de matière dangereuses

cours proposé par le SFFN en collaboration avec l'ASTAG

Public cible	Forestiers de cantonnement, chefs d'entreprises forestières, forestiers bûcherons, machinistes, débardeurs
Objectifs du cours, les participants	✓ Connaissent les prescriptions relatives à l'obligation s'instruction selon le chapitre 1.3 ADR ✓ Connaissent les prescriptions et dispositions relatives aux transports dans la limite libre ✓ Connaissent les risques et dangers liés à la manipulation de marchandises dangereuses ✓ Respectent les prescriptions relatives aux marchandises dangereuses et à la circulation ✓ Appliquent correctement les consignes de chargement et de déchargement ✓ Connaissent les consignes d'emballage applicables ✓ Sont en mesure d'évaluer et d'établir des documents de suivi pour les déchets spéciaux ✓ Savent prendre les mesures d'urgence correctes
Contenu	✓ ADR/SDR ✓ OMoD (ordonnance sur les mouvements de déchets) ✓ Comportement en cas d'urgence ✓ Consignes écrites
Durée	1/2 jour
Lieu et date	**Mercredi 19 novembre 2025** de 7h30 à 12h00, centre forestier de la Montagne de Boudry
Intervenants	Monsieur François Perrenoud de l'ASTAG
Prix	Cours à charge des participants 55.- CHF/participant
Nombre de participants	Limité à 24 maximum. Prise en compte des inscriptions selon l'ordre d'arrivée
Equipement et documentations	Habits de terrain, de quoi écrire
Informations et Inscription	Via la plateforme du SFFN et le formulaire en ligne jusqu'au 24 octobre 2025 Une confirmation parviendra directement aux participants, précisant les modalités utiles.
Prochains cours	**Calendrier formations**